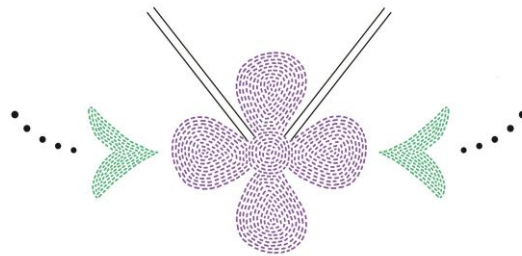


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Hôtel Radisson
Winnipeg, Manitoba**



PUBLIC

Jeudi 19 octobre 2017

Déclaration - Volume 48

**Evelyn Chartrand
En lien avec Lorlene Bone (Brass)**

Déclaration recueillie par Frank Hope

INTERNATIONAL REPORTING INC.

41-5450 Canotek Road, Ottawa (Ontario) K1J 9G2

Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613 748-6043 – Télécopieur : 613 748-8246

II

REMARQUES

1) Cette transcription publique contient des informations qui, même si elles ne sont pas requises par une autre loi, ont été caviardées en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratique respectueuses* dans le cadre de l'Enquête nationale, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

2) L'emploi de crochets [] dans la présente transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer les informations jugées inaudibles ou indéchiffrables par le transcripteur d'origine. Bryan Zanberg, greffier de la cour de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, a apporté les modifications en écoutant l'enregistrement original le 23 avril 2019 à Vancouver, Colombie-Britannique.

III

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration Volume 48
19 octobre 2017 **Page**
Témoïn : Evelyn Chartrand

Témoignage d'Evelyn Chartrand. 1
Attestation de la sténographe. 28

Responsable de la consignation des déclarations : Frank Hope

Documents déposés avec le témoignage :

- Item 1** Affiche de la personne portée disparue (1 page)
- Item 2** Collage de photos (1 page)

1 Winnipeg, Manitoba

2 --- Débute le mardi, 19 octobre 2017 à 13 h 37.

3 **M. FRANK HOPE** : OK. Je m'appelle Frank Hope,
4 je suis responsable de la consignation des déclarations.
5 Nous sommes le 19 octobre 2017 à Winnipeg, au Manitoba, à
6 l'hôtel Radisson, chambre 1504. Et quel est votre nom?

7 **MME EVELYN CHARTRAND** :

8 Evelyn Bertha Chartrand

9 **M. FRANK HOPE** : Et nous avons aussi avec
10 nous aujourd'hui une personne de soutien à la santé,
11 Amy Stokes. Alors, laissez-moi commencer par vous demander
12 -- Evelyn, je veux vous remercier d'être venu ici pour
13 partager la vérité et votre histoire, et pour votre courage
14 de le faire. Qu'aimeriez-vous partager avec les
15 commissaires, aujourd'hui?

16 **MME EVELYN CHARTRAND** : Alors, je voudrais
17 leur dire qu'ils pourraient en faire davantage pour essayer
18 de trouver ma fille, parce que c'est difficile pour nous,
19 genre, de la chercher parce que nous n'avons pas d'argent
20 pour payer l'essence, les bateaux, les camions et les gens
21 pour qu'ils voyagent aller-retour jusqu'à Sapotaweyak pour
22 essayer de la trouver. Et nous avons dû arrêter pour --
23 nous avons dû arrêter les recherches pour le moment parce
24 qu'il y a eu des morts à Sapotaweyak, des gens, comme, qui
25 sont morts dans les deux derniers mois, alors nous avons dû

1 arrêter les recherches. Et c'est la raison pour laquelle je
2 voulais ça -- pour essayer de la trouver.

3 Mais nous avons de la difficulté à voyager
4 et les gens qui ont des bateaux, ils veulent sortir dans le
5 lac et chercher [*trois lignes effacées - enquête en cours*].
6 Personne ne peut y aller sans bateau.

7 **M. FRANK HOPE** : C'est quel lac?

8 **MME EVELYN CHARTRAND** : Sapotaweyak. Et il y
9 a beaucoup d'îles là-bas, mais nous n'avons pas besoin --
10 nous ne pouvons même pas, nous ne pouvons même pas la
11 chercher, oui. Et nous sommes allés à pied de la jonction
12 de Sapotaweyak jusqu'à Sapotaweyak et nous sommes allées --
13 j'ai oublié -- à un camp culturel, nous sommes partis dans
14 cette direction. Duck Lake, Mason Bay, Easterville Road, la
15 jonction de Mafeking, le terrain de décharge de Mafeking.
16 Puis, en venant d'Easterville -- toutes ces routes -- ces
17 autoroutes, nous y sommes allés. Et maintenant, nous
18 n'avons rien, et rien pour -- pas d'essence, rien. Non,
19 rien. Il y a -- nous voulions aller chercher encore avant
20 l'hiver, mais -- alors, nous avons dû arrêter les
21 recherches.

22 En fait, nous avons de la difficulté à
23 voyager. Et, je veux vraiment trouver ma fille. Depuis
24 qu'elle est portée disparue -- depuis qu'elle est allée
25 faire la fête là-bas et qu'elle est sortie avec son copain.

1 Et ma nièce, Robin, m'a dit : « Vous savez quoi, ma
2 tante? » Elle a dit : « Vous devriez envoyer un message à
3 Lorlene » pas (inaudible) et on était le 25 février quand
4 elle sortit là-bas. Mais, elle envoyait des messages textes
5 jusqu'au 28, et puis, le 29 aussi, quand ils m'ont dit que
6 quelque chose était arrivé à Sapotaweyak, et alors j'ai su
7 qu'il lui était arrivé quelque chose parce qu'elle n'a
8 jamais téléphoné ou envoyé de message texte, elle n'a
9 jamais communiqué avec ses frères, ses sœurs, ses tantes ou
10 son beau-père.

11 Et alors nous avons commencé à chercher --
12 deux jours après le 29. [*Sept lignes supprimées - enquête*
13 *en cours*].

14 **M. FRANK HOPE** : C'était en quelle année?

15 **MME EVELYN CHARTRAND** : 2016. Le 29 février,
16 c'est la dernière fois qu'elle a été aperçue. Et tout ce
17 temps, toute cette année-là nous l'avons cherchée,
18 cherchée, mais nous -- mais [le chef de la réserve nous a
19 aidés à payer pour l'essence], mais après ça, ils ont
20 [arrêté de nous aider], alors nous ne pouvions plus y
21 aller.

22 **M. FRANK HOPE** : Et quand la police s'en est-
23 elle mêlée?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : La police ne s'en est
25 pas mêlée jusqu'à un mois plus tard parce que nous voulions

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 essayer de savoir ce qui s'était passé avant. Et puis,
2 finalement, nous avons appelé les policiers, nous leur
3 avons dit -- alors, vous savez comment ils sont. Ils nous
4 ont dit qu'on ne pouvait pas appeler avant 24 h de
5 disparition et ainsi de suite.

6 Alors, ça leur a pris une semaine parce
7 qu'ils n'étaient pas -- ça a pris plus que 24 heures. C'est
8 alors que je leur ai dit : « Allez chercher du côté de
9 Sapotaweyak. » Mais, ils ont trouvé des os dans la rivière
10 Red Deer, mais je n'ai jamais eu les résultats de
11 l'autopsie et c'était il y a un mois déjà. Et j'attends
12 toujours, comment appelez-vous ça? J'attends les résultats
13 de l'autopsie pour savoir si c'était elle ou pas. Mais cet
14 Aîné m'a dit non, que -- ça ne peut pas être elle, parce
15 que lorsqu'un corps est dans l'eau et enveloppé, c'est
16 encore, il disait que ça ne se décomposerait pas aussi
17 rapidement. C'est ce que cet Aîné m'a dit.

18 Et je suis toujours en contact avec cet
19 Aîné. Il vient de la Saskatchewan. Et il m'a appelé, ou il
20 a appelé ma sœur. Et l'enquêteuse à qui j'ai parlé, elle
21 vient d'ici, de Winnipeg. Elle a suivi -- l'enquête.

22 **M. FRANK HOPE** : Savez-vous comment elle
23 s'appelle?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : McCorry. J'ai oublié
25 son prénom. Shannon McCorry.

1 **M. FRANK HOPE** : Et quel est son poste, elle
2 travaille pour la GRC?

3 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non, c'est une
4 enquêteuse.

5 **M. FRANK HOPE** : Elle travaille pour quel
6 service?

7 **MME EVELYN CHARTRAND** : Avec -- ici à
8 Winnipeg.

9 **M. FRANK HOPE** : OK. Oui, c'est juste qu'il y
10 a différents services de police ---

11 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

12 **M. FRANK HOPE** : --- des agences. Il y la GRC
13 ---

14 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

15 **M. FRANK HOPE** : -- il y a aussi la police de
16 Winnipeg et ---

17 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, alors, elle
18 travaille pour la police de Winnipeg.

19 **M. FRANK HOPE** : Le service de police de
20 Winnipeg, d'accord.

21 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Et elle
22 travaille aussi avec deux autres personnes dans le même
23 bureau qui ont communiqué avec moi. Il y a en a une dans le
24 bureau qui -- ou je ne connais pas son nom, mais le même
25 prénom, Shannon, mais je ne me souviens pas de son nom de

1 famille.

2 **M. FRANK HOPE** : Alors, c'est un dossier
3 actif, n'est-ce pas?

4 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

5 **M. FRANK HOPE** : Ils enquêtent toujours?

6 **MME EVELYN CHARTRAND** : Mm-hmm. Et ils
7 détenaient ce jeune homme. Ils lui ont fait, comment on
8 appelle ça? Un test de détecteur de mensonges. Alors, je
9 n'ai jamais eu de retour par rapport à ce test -- ils ne
10 m'ont rien dit. Et encore, ils -- les gens de Sapotaweyak,
11 comme mes cousins, mes amis, ils cherchent toujours dans
12 leur temps libre. Et alors ils m'ont appelé et (inaudible),
13 mais non. Parce qu'ils vivent là-bas, donc
14 -- parfois je reste chez ma nièce à Sapotaweyak pendant une
15 semaine juste pour aller les aider. Mais quand j'ai de
16 l'argent, je leur donne de l'argent pour qu'ils paient
17 l'essence.

18 **M. FRANK HOPE** : Quelle est la distance entre
19 votre communauté et où déjà ---

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Sapotaweyak?

21 **M. FRANK HOPE** : Oui.

22 **MME EVELYN CHARTRAND** : À 45 -- en fait, à
23 45 minutes de Mafeking, puis de Mafeking à Sapotaweyak
24 c'est encore de 45 minutes à 1 heure.

25 **M. FRANK HOPE** : Alors, cette route est

1 accessible par voiture?

2 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

3 **M. FRANK HOPE** : Oui?

4 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

5 **M. FRANK HOPE** : OK.

6 **MME EVELYN CHARTRAND** : Et à partir de Indian
7 Birch, au lac, vous pouvez même traverser le -- avec un
8 bateau à Sapotaweyak.

9 **M. FRANK HOPE** : OK. Alors, il y a certains
10 endroits où vous deviez vous déplacer en bateau?

11 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

12 **M. FRANK HOPE** : OK.

13 **MME EVELYN CHARTRAND** : C'est ce que les gens
14 me demandent. Comme, nous voulons aller sur le lac Red Deer
15 avant l'hiver. Et, j'ai toujours voulu y aller, ce lac
16 auquel la femme fait référence, mais c'était difficile.

17 **M. FRANK HOPE** : Est-ce que c'était loin d'où
18 elle était?

19 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non, parce qu'elle
20 était à une fête à Sapotaweyak. C'était juste à côté du
21 pont, c'était à côté du pont. [*Quatorze lignes effacées -*
22 *enquête en cours*].

23 Alors, je me suis rendue là-bas et j'ai
24 parlé avec eux et alors, oui, c'est ce qu'ils m'ont dit.
25 Mais -- et j'ai dit : « Êtes-vous certain? » Je leur ai dit

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 que je devais arrêter les recherches pendant un moment, il
2 y a trop de décès à Sapotaweyak. Beaucoup d'enfants
3 meurent, et encore aujourd'hui. Nous allons y retourner
4 cette semaine et la semaine prochaine
5 -- non, la semaine passée et cette semaine, mais il y a eu
6 deux autres décès, encore. Deux autres jeunes se sont
7 pendus, deux jeunes filles alors je ne pouvais pas. J'ai dû
8 annuler les recherches encore une fois.

9 **M. FRANK HOPE** : Alors, tous ces
10 renseignements ont été partagés avec l'enquêteuse?

11 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

12 **M. FRANK HOPE** : Oui, OK. Alors, parlez-moi
13 un peu plus de Lorlene. Elle est l'une de -- combien
14 d'enfants avez-vous?

15 **MME EVELYN CHARTRAND** : J'ai six enfants.

16 **M. FRANK HOPE** : Et Lorlene est la
17 combièntième et ---

18 **MME EVELYN CHARTRAND** : Lorlene est mon bébé.

19 **M. FRANK HOPE** : OK.

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle est la plus
21 jeune.

22 **M. FRANK HOPE** : OK. Alors, parlez-moi
23 davantage de -- à propos de son enfance et de la maison
24 dans laquelle elle vivait ---

25 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, Lorlene a été

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 élevée -- née et élevée par Vicky et Kenneth Bone en
2 Saskatchewan. Elle est allée vivre avec eux quand elle
3 avait quatre ans. Mais elle se déplaçait beaucoup pour
4 venir me voir et amener les petits-enfants me visiter. Mais
5 elle a obtenu son diplôme, et elle a maintenant quatre
6 enfants. Elle a un garçon et deux filles.

7 Son beau-père est toujours en vie, sa belle-
8 mère est décédée. Kenneth Bonne vivait en Saskatchewan,
9 quelque part à Regina, mais il gardait contact avec moi.
10 Elle était -- elle est allée à l'école à Swan River. Elle
11 n'a pas été, comment pourrais-je dire ça, élevée au centre
12 d'amitié. Et elle vivait à Swan River, mais elle est venue
13 à Indian Birch pour vivre avec moi, et c'est là qu'elle a
14 rencontré ce type de Sapotaweyak et qu'elle est partie à
15 Sapotaweyak. Et après ça, je ne l'ai pas revu.

16 **M. FRANK HOPE** : Alors, qu'est-ce qui s'est
17 passé quand elle avait quatre ans? Comme, quand elle
18 habitait chez ses beaux-parents, comment est-ce que ça se
19 passait?

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle a juste habité
21 avec eux et elle a continué l'école, puis elle faisait
22 l'aller-retour pendant les vacances pour me rendre visite.
23 Et puis elle -- je ne voulais pas l'abandonner, elle a
24 juste -- mon amie était là, parce ses enfants, elle a eu
25 seulement deux garçons et elle voulait élever d'autres

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 enfants et j'ai pensé, OK, tu peux t'en occuper et elle
2 peut me rendre visite pendant les vacances -- je lui ai dit
3 qu'elle pouvait s'en occuper. Alors, parce que c'était ma
4 meilleure amie et qu'elle vient du même endroit que moi.
5 Elle est d'Indian Birch.

6 **M. FRANK HOPE** : Et vos autres enfants?

7 **MME EVELYN CHARTRAND** : Mes autres enfants
8 sont à la maison.

9 **M. FRANK HOPE** : OK.

10 **MME EVELYN CHARTRAND** : En fait, l'une étudie
11 à Brandon et l'autre est à Duck Bay. Il est un -- pompier
12 là-bas. Mon autre fils habite à Birch, sur la réserve. Mes
13 deux fils sont là-bas. Le premier est mécanicien et l'autre
14 travaille dans le domaine du logement. Ils travaillent. Et
15 l'autre va à l'école.

16 **M. FRANK HOPE** : Et quel âge avait-elle quand
17 elle a disparu?

18 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle aurait 32 ans le
19 18 janvier. Oh, je ne sais pas. Elle est née en 1985.

20 **M. FRANK HOPE** : Elle est née en---

21 **MME EVELYN CHARTRAND** : 1985.

22 **M. FRANK HOPE** : --- 1985?

23 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Le
24 18 janvier 1985. Alors, elle aurait je dirais 32 ou 33.

25 **M. FRANK HOPE** : Oui, 1985, 1995 -- et c'est

1 votre plus jeune?

2 **MME EVELYN CHARTRAND** : C'est ma plus jeune.

3 **M. FRANK HOPE** : Votre plus jeune.

4 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, c'est ma plus
5 jeune. Et mes petits-enfants me téléphonent toujours, ils
6 m'écrivent des messages textes et me demandent toujours si
7 nous l'avons trouvée. Je ne sais pas comment leur
8 expliquer. Je ne sais pas comment leur dire, mais j'essaie.
9 J'essaie de leur expliquer à ma façon, mais c'est trop
10 difficile pour moi.

11 **M. FRANK HOPE** : Et où sont ses enfants?

12 **MME EVELYN CHARTRAND** : Ils sont avec leur
13 père à -- oh, je ne sais pas, cette réserve. Près de
14 Brandon, sur cette réserve. Je ne sais pas comment elle
15 s'appelle. Oui, c'est là qu'ils sont ---

16 **M. FRANK HOPE** : Alors, ils sont avec leur
17 père?

18 **MME EVELYN CHARTRAND** : --- avec leur père.

19 **M. FRANK HOPE** : OK.

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Et leur grand-mère.
21 La mère de leur père.

22 **M. FRANK HOPE** : Est-ce que vous savez quel
23 âge ils ont?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : En fait, quand ils
25 sont partis [Petit-fils 1] avait seulement environ -- oh,

1 ils étaient encore petits quand ils sont partis.
2 Maintenant, ils sont, ils ont tous grandi. Oui. En
3 particulier, le bébé. [Petite-fille 1] avait seulement
4 environ deux ans.

5 **M. FRANK HOPE** : Alors, votre fille a été
6 portée disparue en 2016, c'est ça? Alors, il y a un peu
7 plus d'un an, n'est-ce pas?

8 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

9 **M. FRANK HOPE** : OK. Mais ils sont partis
10 plus tôt?

11 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, ils sont partis
12 plus tôt, oui. Ils sont partis de chez leur mère, la mère
13 vient -- le père est venu les chercher, oui.

14 **M. FRANK HOPE** : Alors, les enfants n'étaient
15 pas avec Lorlene?

16 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

17 **M. FRANK HOPE** : OK.

18 **MME EVELYN CHARTRAND** : Ils étaient seulement
19 là pour un petit bout de temps avec nous sur la réserve.

20 **M. FRANK HOPE** : Alors, que pouvez-vous nous
21 dire sur ses habitudes de vie? Que se passait-il dans sa
22 vie à ce moment-là? Consommait-elle de la drogue ou de
23 l'alcool?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : En fait, elle prenait
25 -- elle a toujours bu - de l'alcool. Et elle en a abusé

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 quand elle vivait à Swan. Mais quand -- je ne sais pas pour
2 la drogue, je sais juste qu'elle buvait, je ne sais pas si
3 elle consommait de la drogue. Je ne sais pas si elle en
4 consommait ou pas.

5 Mes enfants ou la plupart de mes enfants qui
6 vivent sur la réserve en ce moment, ils ne prennent même
7 pas -- ils ne prennent même pas -- ils boivent
8 occasionnellement, mais ils ne consomment pas de drogues.
9 Et celle qui étudie à Brandon, elle ne boit pas du tout. Et
10 celle à Duck Bay, je ne sais pas parce qu'elle habite avec
11 son père à Duck Bay. Et c'est sa tante qui l'a élevée. Oui.
12 Alors, je ne sais pas si elle consomme de la drogue ou de
13 l'alcool. Je ne sais pas.

14 **M. FRANK HOPE** : Avait-elle des problèmes
15 avec le système judiciaire? A-t-elle ---

16 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

17 **M. FRANK HOPE** : --- déjà eu des ennuis? En
18 lien avec, comme, vous savez, avec les familles d'accueil,
19 ce genre de chose?

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

21 **M. FRANK HOPE** : Et qu'en est-il du
22 pensionnat indien? N'avez-vous pas fréquenté un pensionnat
23 indien---

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

25 **M. FRANK HOPE** : --- et est-ce que vos

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 parents aussi? Parlez-moi davantage de ce sujet.

2 **MME EVELYN CHARTRAND** : Quand je suis allée à
3 l'école, je suis allée à l'école à Dauphin, et j'y étais de
4 1974 à 1975, j'y étais. Et j'étais à l'école de jour à
5 Bridge River de 1967 à 1969. Je parle à mes enfants, vous
6 savez, quand j'ai des souvenirs et je ne veux pas qu'ils
7 vivent la même chose que moi et j'essaie de toutes mes
8 forces de leur dire, vous savez, que des choses peuvent se
9 produire.

10 Et vous savez, quand vous -- quand vous
11 devez quitter la réserve pour aller à l'école et que les
12 choses qui vous arrivent quand vous y êtes, comme, vous
13 savez, que des choses peuvent arriver, comme je l'ai déjà
14 dit. Parce que maintenant, aujourd'hui, je regarde tout le
15 monde -- vous avez tout, j'ai dit et vous savez ce qu'on
16 avait l'habitude d'avoir. Maintenant, aujourd'hui, vous
17 avez tout ce que vous voulez.

18 Par exemple, quand j'avais de l'argent du
19 pensionnat indien, lorsqu'ils m'ont donné de l'argent, mes
20 frères et sœurs, j'en avais quatre et mes deux fils, mes
21 autres enfants n'étaient pas là, je leur ai tous donné
22 10 000 \$ chacun. Et avec ce qui me restait, je suis partie
23 en voyage. Je suis allée -- eh bien, j'étais toujours
24 partie. J'étais à droite et à gauche.

25 Je suis venue à Winnipeg, à The Pas. J'étais

1 à Regina, je suis aussi allée à Brandon. J'avais une
2 voiture et on me l'a volée, et elle est maintenant dans un
3 fossé, brûlée. Alors maintenant -- et alors je leur dis,
4 vous savez, je n'aurais pas dû dépenser cet argent.
5 J'aurais dû juste la donner aux gens qui -- qui en avaient
6 besoin.

7 **M. FRANK HOPE** : À vos parents?

8 **MME EVELYN CHARTRAND** : Mes parents sont
9 décédés depuis -- 10, 15 ans. Roland et Eva Brass étaient
10 nés le 7 avril 1927 et 1926.

11 **M. FRANK HOPE** : Et vous avez dit qu'ils ont
12 tous les deux fréquenté un pensionnat indien?

13 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, tous les deux.

14 **M. FRANK HOPE** : Et étaient-ils
15 traditionnels?

16 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

17 **M. FRANK HOPE** : Oui. Racontez-m'en davantage
18 sur le sujet ---

19 **MME EVELYN CHARTRAND** : Eh bien, mon père
20 était de la réserve Saskatchewan Keys et ma mère de
21 Sapotaweyak. Avant, ça ne s'appelait pas Sapotaweyak; non
22 avant, ça s'appelait (inaudible).

23 **M. FRANK HOPE** : OK.

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Shoal River;
25 c'était son nom avant. Ça s'appelait Shoal River. Et alors

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 ma mère, elle était fille unique, mais elle avait des demi-
2 sœurs et deux frères -- non, trois frères. Et alors mon
3 père a -- mon père n'avait que -- trois frères et quatre
4 demi-frères. Et ils sont tous allés à l'école en
5 Saskatchewan et certains d'entre eux ont continué leurs
6 études en Saskatchewan et d'autres sont partis à
7 Sapotaweyak et Camperville (~~inaudible~~), des endroits dont
8 je me souviens. Et comme [mon père] chassait l'orignal
9 (~~inaudible~~) sudation. Et aujourd'hui, il y a toujours un
10 homme qui les fait pour nous. Il fait aussi des tentes de
11 sudation pour les gens.

12 Et nous avons notre propre terrain
13 traditionnel. C'est à la périphérie de (~~inaudible~~). Nous
14 avons un terrain traditionnel où ils vont et tiennent leurs
15 tentes de sudation. Et les tentes de sudation des [femmes]
16 (~~inaudible~~) et nous nous réunissons entre femmes là-bas.
17 Nous nous réunissons entre femmes si nous voulons parler à
18 quelqu'un. Nous prenons les Aînées avec nous. Nous nous
19 rassemblons, nous partageons des moments, nous mangeons. Et
20 les jeunes apprennent comment cuisiner de la bannique à
21 l'extérieur.

22 Donc, il se passe des choses en ce moment.
23 Comme, avant la réserve, juste en bas -- en ce moment, il
24 n'y a pas de maisons là-bas. Il y a seulement ma sœur et
25 son fils et ma nièce, l'agent de bande et la caserne de

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 pompiers et l'usine de traitement des eaux et l'infirmierie.
2 C'est tout. Et tout se retrouve en haut de l'autoroute,
3 alors c'est là que le (inaudible) sur l'autoroute 10. Nous
4 sommes entre Birch River et Mafeking.

5 **M. FRANK HOPE** : Alors, les routes sont
6 principalement accessibles par voiture et parfois par
7 bateau. Alors, est-ce que Lorlene avait son propre véhicule
8 ou comment se déplaçait-elle?

9 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle se promenait --
10 mais elle avait un permis de conduire, oui, un permis de
11 conduire, mais elle n'a jamais possédé de véhicule. La
12 seule fois qu'elle a eu une voiture, c'est quand elle
13 vivait avec sa belle-mère. Elle lui a acheté une voiture.
14 Mais quand elle sortait boire [ils] ne la laissait pas
15 conduire en état d'ébriété. Et c'est ce que je faisais
16 quand elle était à [la maison] (inaudible). Elle était --
17 les gens essayaient de lui faire prendre la route, mais je
18 lui disais non, non, tu ne vas pas conduire si tu es en
19 état d'ébriété. Ou je lui confisquais son permis et je lui
20 disais qu'elle ne devait pas conduire. Alors, elle n'a
21 jamais -- ses amis sont toujours venus la chercher, oui.

22 **M. FRANK HOPE** : Alors, vous avez dit que
23 vous avez -- que vous êtes venus ici par -- les services
24 d'autobus d'ici mènent-ils à votre communauté?

25 **MME EVELYN CHARTRAND** : Directement sur

1 l'autoroute 10.

2 **M. FRANK HOPE** : Oui?

3 **MME EVELYN CHARTRAND** : Il y a une station
4 d'essence là-bas, c'est là que se trouve l'arrêt d'autobus.

5 **M. FRANK HOPE** : OK.

6 **MME EVELYN CHARTRAND** : Juste pour prendre
7 les gens parce que le bus passe par là à 11h30 et arrive à
8 Swan à 12 h. Et alors, comme, si j'ai -- comme, j'ai un
9 rendez-vous médical ce lundi. Comme, je dois retourner à la
10 maison, puis revenir encore ici dimanche. Mais je leur ai
11 dit, je resterai ici jusqu'à mon rendez-vous. Pour ne pas
12 devoir me presser. Oui, parce que j'ai un rendez-vous ce
13 lundi. Et je leur ai dit que je ne voulais pas me presser
14 et faire l'aller-retour. Je peux -- ça -- je peux juste
15 changer d'hôtel, aller dans un autre hôtel et téléphonez à
16 l'hôpital pour qu'ils me louent une chambre d'hôtel jusqu'à
17 mon rendez-vous.

18 **M. FRANK HOPE** : Alors, est-ce que la route
19 est belle? Y-a-t-il beaucoup de trafic?

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, beaucoup de
21 circulation, oui. Et il y a -- en ce moment, ils sont en
22 train de construire une infirmerie sur l'autoroute. Ils
23 construiront une -- école en 2019. Et ils construisent --
24 il y a (inaudible) un bureau déjà là-bas. Et ils
25 construisent un endroit où les jeunes qui sont -- assez

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 vieux pour avoir une maison, mais ne peuvent pas se le
2 permettre. Alors, ils construisent des duplex pour les
3 jeunes. Il y a beaucoup d'activités, comme des rencontres
4 pour les Aînés chaque mois. Nous avons -- c'est -- je suis
5 maintenant considérée comme une Aînée maintenant; j'ai
6 55 ans. Alors, je fais partie du groupe des Aînées.

7 **M. FRANK HOPE** : Oui. Vous n'êtes pas loin.

8 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Alors, quand
9 quelqu'un vient et me demande une purification par la
10 fumée, je leur donne une purification, j'ai tout le
11 matériel à la maison. Oui.

12 **M. FRANK HOPE** : Donc, revenons à la
13 disparition de Lorlene. Vous avez dit que vous avez signalé
14 sa disparition une semaine plus tard et que la police s'en
15 est occupée un mois après, n'est-ce pas?

16 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

17 **M. FRANK HOPE** : Et que vous avez eu de la
18 difficulté à obtenir de l'aide de la communauté où elle
19 était?

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : Mm-hmm.

21 **M. FRANK HOPE** : Et alors, comment pensez-
22 vous que vous pouvez améliorer la communication entre la
23 police et les gens dans la communauté? Qu'est-ce que vous
24 pensez qui doit être fait?

25 **MME EVELYN CHARTRAND** : Nous devons parler

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 aux gens et essayer de participer. Nous devons éviter que
2 cela se reproduise. Pour, vous savez, essayer de comme --
3 notre chef, j'ai essayé de lui parler, je ne sais pas
4 (inaudible).

5 **M. FRANK HOPE** : Votre chef?

6 **MME EVELYN CHARTRAND** : Notre chef.

7 **M. FRANK HOPE** : Oui.

8 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Il est comme
9 -- je ne sais pas. Parce que, regardez, je l'ai appelé ce
10 soir-là et je lui ai dit : « Je veux un billet d'autobus.
11 Je veux participer à ça. » Vous savez quoi? Il s'est
12 retourné et il m'a dit : « Vous savez quoi? Tant pis pour
13 vous », vous voyez? Je pensais qu'il était censé aider les
14 gens et non pas se retourner et dire, oh cette personne --
15 cette personne. Mais c'est exactement ce qu'il m'a répondu.

16 Alors, j'ai perdu confiance en lui. Je peux
17 être -- nous avons tout fait, nous-mêmes. Comme, nous
18 essayons. Je -- comme, je pense -- j'ai dit à ma nièce, je
19 lui ai dit : « Eh bien, nous ne pouvons pas compter sur
20 personne. S'ils ne nous aident pas, nous devons le faire
21 toutes seules. » Et si la police s'en mêle, qu'elle s'en
22 mêle, n'est-ce pas? Ils ne veulent pas s'en mêler. Eh bien,
23 c'est nous. C'est ce que j'ai dit : « C'est nous. » Et il y
24 a une femme à Sapotaweyak -- comment pourrais-je dire ça,
25 quand les gens -- veulent aller ---

1 M. FRANK HOPE : Faire du bénévolat?

2 MME EVELYN CHARTRAND : -- dans sa maison.

3 M. FRANK HOPE : Dans sa maison?

4 MME EVELYN CHARTRAND : Pour faire -- pour
5 cuisiner et nourrir les gens et -- le poste.

6 M. FRANK HOPE : OK.

7 MME EVELYN CHARTRAND : Ma nièce, Loretta
8 (inaudible), elle m'a aidée. C'est elle qui me prête sa
9 maison.

10 M. FRANK HOPE : OK.

11 MME EVELYN CHARTRAND : Oui. Et j'ai -- le
12 bureau de bande à Sapotaweyak, ils ne nous ont même pas
13 prêté le bureau de bande. Nous devions utiliser sa maison.
14 Et je suis allée à Swan River pour faire l'épicerie, je
15 suis allée jusque-là grâce à des dons. C'est comme ça que
16 j'y suis arrivée. Grâce aux dons. J'ai reçu 150 là-bas, des
17 produits de ce magasin et c'est comme ça que j'y suis
18 parvenue. Grâce aux dons. Je suis allé voir les journaux et
19 j'ai écrit un article -- sur pourquoi j'avais besoin de
20 dons. Je l'ai écrit, je voulais faire ça pour ma fille.
21 Pourriez-vous m'aider et faire un don? C'est ce que j'ai
22 écrit dans ma lettre.

23 M. FRANK HOPE : Alors, retournons à quand
24 Lorlene était enfant, elle -- elle est partie de quatre ans
25 jusqu'à quel âge?

1 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle aurait eu -- 33
2 maintenant parce que mon fils vient d'avoir 40 ans, il --
3 l'autre 37 ans ---

4 **M. FRANK HOPE** : Oui.

5 **MME EVELYN CHARTRAND** : L'autre a 31 ou 30.
6 Alors, elle aurait 33 ans maintenant depuis le 18 janvier.

7 **M. FRANK HOPE** : Alors, quand elle était --
8 parce qu'elle n'habitait pas avec vous, mais savez-vous si
9 elle était -- si elle avait des problèmes, si elle a été
10 victime d'intimidation à l'école? Ou si elle a été victime
11 de discrimination ou de racisme dans ces relations? Êtes-
12 vous au courant? De la violence?

13 **MME EVELYN CHARTRAND** : Eh bien, quand
14 j'habitais à Winnipeg, je ne sais pas c'était en quelle
15 année. Bref, elle est venue vivre avec moi et mon fils
16 pendant six mois. Et je lui ai demandé pourquoi elle était
17 partie. Et -- mais je -- je sais que ce n'est pas facile à
18 entendre, mais [Personne X] l'avait agressée.

19 **M. FRANK HOPE** : Qu'est-ce que vous entendez
20 par agresser?

21 **MME EVELYN CHARTRAND** : Agressée. Celui
22 (inaudible).

23 **M. FRANK HOPE** : Et elle vous l'a dit?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

25 **M. FRANK HOPE** : Est-ce que cela a déjà été

1 signalé?

2 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

3 **M. FRANK HOPE** : Non. Quel âge avait-elle?

4 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle m'a dit que
5 c'était quand elle avait 10 ou 11 ans.

6 **M. FRANK HOPE** : Et que s'est-il passé?

7 **MME EVELYN CHARTRAND** : C'est à ce moment-là
8 qu'elle est venue habiter avec nous à Winnipeg.

9 **M. FRANK HOPE** : Elle est partie?

10 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle est venue toute
11 seule. Elle a fait du pouce de la Saskatchewan jusqu'à
12 Winnipeg.

13 **M. FRANK HOPE** : Est-elle retournée?

14 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non, elle n'y est pas
15 retournée. Elle est repartie à Brandon, voir sa --
16 rejoindre sa belle-mère et son beau-père. C'est là qu'elle
17 est allée. Et alors -- ça fait combien d'années -- 5 ans
18 maintenant que Vicky est portée disparue. Alors, avant que
19 Vicky ne meure, elle est venue à la maison pour vivre avec
20 nous.

21 **M. FRANK HOPE** : Qui était Vicky?

22 **MME EVELYN CHARTRAND** : Sa belle-mère.

23 **M. FRANK HOPE** : OK.

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Parce qu'elle
25 est décédée en Saskatchewan. Et -- mais avant que Vicky

1 meure, elle est venue vivre avec nous à Indian Birch.

2 **M. FRANK HOPE** : Alors, vous ne saviez pas --
3 vous n'avez jamais été au courant de cette histoire?

4 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

5 **M. FRANK HOPE** : Non.

6 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non. Je n'en savais
7 rien. Elle me l'a dit quand elle est venue de la
8 Saskatchewan pour habiter avec nous à Winnipeg chaque six
9 mois.

10 **M. FRANK HOPE** : Avez-vous remarqué des
11 changements dans son comportement après ça?

12 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle a beaucoup
13 changé après -- comme, elle ne voulait pas rester avec les
14 hommes. Comme, vous savez, elle ne voulait pas faire la
15 fête avec les hommes. Elle ne voulait pas -- elle voulait
16 être avec -- faire la fête avec les femmes. Et puis, un
17 soir je l'ai amenée avec moi à une fête à -- et nous sommes
18 allées prendre tous les (inaudible). Je lui ai dit, allez,
19 sortons. Elle a dit, maman, je ne veux pas sortir. Non, je
20 lui ai dit, sortons un peu. Je ne laisserai personne faire
21 la fête. Je ne laisserai personne te toucher. Alors, elle a
22 dit d'accord. Alors, nous sommes sortis, nous nous sommes
23 assises et avons rencontré des amis à nous. Et alors elle a
24 dit : « OK, ça ne vaut rien » et j'ai dit : « D'accord ».
25 Et elle est revenue pour me dire : « Maman, je veux

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 partir. » Et j'ai dit : « Pourquoi? » « Parce qu'il y a
2 deux garçons qui me touchent les fesses ». J'ai dit
3 d'accord, retournons à la maison. Et nous sommes retournées
4 à la maison. Et, oui.

5 Et après qu'elle soit partie, ces six mois-
6 là, je lui ai demandé où elle allait. Elle a dit : « Je
7 vais -- vais voir les enfants. Je vais voir mes beaux-
8 parents. » Et, j'ai répondu : « OK ». Elle a dit : « Je ne
9 reviendrais peut-être pas à la maison. » J'ai dit : « OK.
10 Juste, dis-moi où tu vas. » Et -- mais c'est là qu'elle est
11 allée. Et après ça -- elle a toujours gardé contact avec
12 moi et puis, elle m'a dit : « Maman, je reviens à la
13 maison ». J'ai dit : « Qu'est-ce qui se passe? » Et elle a
14 répondu : « Et je viens avec les enfants. » « *[Ligne*
15 *supprimée conformément à l'article 55 du règlement]*. » J'ai
16 dit : « D'accord ».

17 Et elle est revenue à la maison. Elle a loué
18 une maison sur la réserve avec ses enfants. Mais après deux
19 ou trois mois, elle a commencé à boire -- elle a commencé à
20 boire et alors -- alors, j'ai dû m'occuper des enfants pour
21 un petit bout de temps. *[Deux lignes supprimées*
22 *conformément à l'article 55 du règlement]*.

23 **M. FRANK HOPE** : Pourquoi pensez-vous qu'elle
24 a commencé à boire?

25 **MME EVELYN CHARTRAND** : Probablement à cause

1 de ce qui s'est passé. [*deux lignes supprimées conformément*
2 *à l'article 55 du règlement*].

3 **M. FRANK HOPE** : Comment vous êtes-vous
4 sentie quand vous avez appris cette histoire?

5 **MME EVELYN CHARTRAND** : Cela m'a fait très
6 mal. [*Neuf lignes supprimées conformément à l'article 55 du*
7 *règlement*].

8 **M. FRANK HOPE** : Est-ce que Lorlene a fait
9 appel à des intervenants?

10 **MME EVELYN CHARTRAND** : Elle était en contact
11 avec un intervenant à Swan River quand elle habitait à
12 Swan, mais elle ne m'a jamais dit pourquoi elle le voyait.

13 **M. FRANK HOPE** : Oui.

14 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui. Parce qu'ils ont
15 des professionnels de santé mentale à l'hôpital.

16 **M. FRANK HOPE** : Alors, est-ce qu'elle a
17 utilisé ces ressources?

18 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui, elle l'a fait.

19 **M. FRANK HOPE** : Oui.

20 **MME EVELYN CHARTRAND** : --- Elle a communiqué
21 avec quelqu'un. Mais je ne savais pas pourquoi.

22 **M. FRANK HOPE** : A-t-elle participé à des
23 programmes, à un ---

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

25 **M. FRANK HOPE** : -- un programme de guérison?

1 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non.

2 **M. FRANK HOPE** : Alors si vous pouviez
3 revenir en arrière, qu'est-ce qui aurait pu l'aider, selon
4 vous?

5 **MME EVELYN CHARTRAND** : Si elle avait pu
6 parler plus à la famille au lieu de partir par là, vous
7 savez, elle serait toujours là aujourd'hui. Elle ne s'est
8 jamais confiée à nous.

9 **M. FRANK HOPE** : Vous souffrez. Vous
10 souffrez. Et c'est normal. Ça n'a pas dû être facile pour
11 vous. Comment est-ce que vous gérez?

12 **MME EVELYN CHARTRAND** : Ça dépend des jours,
13 j'ai -- je reste à la maison toute seule, jour et nuit. Mes
14 petits-enfants vont à l'école, je vis avec deux d'entre
15 eux. Ils vont à l'école tous les jours. J'élève deux des
16 petits-enfants -- de mon fils, mais je les élève depuis
17 qu'ils sont bébés. Ils ont 18 et 17 ans. Et celle de 18 ans
18 a un bébé. Mais, ils vont à l'école. Chaque jour, ils vont
19 à l'école. Parfois, ils me trouvent en train de pleurer.

20 **M. FRANK HOPE** : Oui.

21 **MME EVELYN CHARTRAND** : Ils me font un câlin.
22 Ils me disent toujours : « Mamie, ne t'en fais pas, nous
23 allons la retrouver ».

24 **M. FRANK HOPE** : Alors, comment pensez-vous
25 leur faciliter la vie, à cette jeune génération?

1 **MME EVELYN CHARTRAND** : Comme, je me suis
2 mise à leur place et je leur ai dit de ne pas faire la fête
3 avec des gens qui ne sont pas -- ou de ne pas se tenir avec
4 des gens qui, vous savez, qui pourraient les blesser, vous
5 comprenez, qui -- comme, j'ai discuté avec eux. Je leur
6 parle, vous savez, je leur dis de ne pas -- même de ne pas
7 (inaudible) à l'école pour qu'ils ne se fassent pas --
8 qu'est-ce qui est arrivé -- qu'ils essaient de comprendre
9 par quoi je suis passée. Oui. Je -- et maintenant, c'est ce
10 qu'ils enseignent à l'école. Oui. Donc...

11 **M. FRANK HOPE** : Donc, en ce qui concerne
12 Lorlene, qu'auriez-vous aimé faire en son honneur? De
13 quelle façon pouvons-nous l'honorer? Qu'en pensez-vous?

14 **MME EVELYN CHARTRAND** : Je ne sais pas. J'ai
15 tellement de choses à mettre là où elle est. J'ai une boîte
16 verte que je garde. Ma nièce a fabriqué un capteur de rêve
17 avec son nom dessus. Et il est inscrit *beautiful spirit*
18 (*Âme magnifique*). J'aimerais qu'elle soit à la maison.
19 J'aimerais qu'elle revienne. D'ici -- chaque fois que j'ai
20 quelque chose (inaudible), je me demande si c'est elle qui
21 revient.

22 **M. FRANK HOPE** : C'est le fait de ne pas
23 savoir, n'est-ce pas?

24 **MME EVELYN CHARTRAND** : Mm-hmm.

25 **M. FRANK HOPE** : Et c'est encore frais dans

Evelyn Chartrand

(Lorlene Bone)

1 votre mémoire. Y a-t-il autre chose -- quelque chose
2 d'autre que vous voulez mentionner?

3 **MME EVELYN CHARTRAND** : Non, pas pour --

4 **M. FRANK HOPE** : --- par rapport à ---

5 **MME EVELYN CHARTRAND** : J'espère juste la
6 retrouver. Et qu'elle repose en paix.

7 **M. FRANK HOPE** : Oui, donc c'est très
8 important que vous partagiez ces renseignements avec les
9 commissaires parce que les commissaires regarderont ce
10 vidéo et écouteront cet enregistrement audio, et ils vous
11 entendront. Ils écouteront ce que vous avez à dire, et
12 l'objectif est de trouver des solutions et peut-être de
13 découvrir ce qui s'est passé. Donc, souhaitez-vous vous
14 arrêter ici?

15 **MME EVELYN CHARTRAND** : Oui.

16 **M. FRANK HOPE** : OK. Alors, donnez-moi une
17 seconde. Alors, le temps d'arrêt est 14 h 10.

18 --- Levée de la séance à 14 h 10.

19

20

21

22

23

24

25

ATTESTATION DE LA DACTYLO-DICTAPHONISTE JURIDIQUE*

Je, Shirley Chang, transcriptrice judiciaire, certifie par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription authentique et fidèle de la version audio fournie.



Shirley Chang

Le 6 mars 2018

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.

